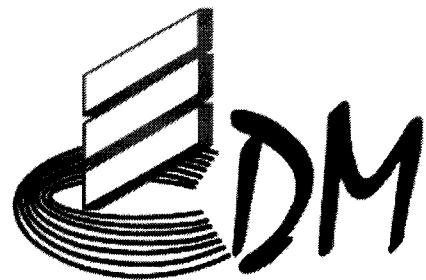


Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 07/08/2025 - 49091 - 2016 B 05627 - 821 178 316 - .TOF

49091



.Tof

Numéro SIRET : 82117831600013

Code APE : 7022Z

52 RUE MADELEINE MICHELIS
92200 NEUILLY-SUR-SEINE

COMPTE S ANNUELS

du 01/01/2022 au 31/12/2022

Sommaire

Attestation de Présentation	2
Bilan simplifié	4
ACTIF	
<i>Actif immobilisé</i>	4
<i>Actif circulant</i>	4
PASSIF	
<i>Capitaux Propres</i>	4
<i>Dettes</i>	4
Compte de résultat simplifié	6
Bilan simplifié détaillé	8
ACTIF	
<i>Actif immobilisé</i>	8
<i>Actif circulant</i>	8
PASSIF	
<i>Capitaux Propres</i>	9
<i>Dettes</i>	9
Compte de résultat simplifié détaillé	11
Annexes	14
Etats Fiscaux	22

.Tof

Attestation de présentation

Attestation de Présentation

ATTESTATION

d'expert comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise .Tof pour l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 31 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	70 455,56	Euros
chiffre d'affaires	173 760,92	Euros
résultat net comptable	12 230,68	Euros

Fait à PARIS
Le 16/11/2023

Maréchal Signature numérique de
Maréchal
Date : 2023.11.16 18:00:02
+01'00'

Signature de l'Expert Comptable

Cabinet Didier Maréchal & Associés

.Tof

Bilan simplifié

Bilan simplifié

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles	8 064,92	6 420,57	1 644,35	2 503,47	- 859
Immobilisations financières					
	ACTIF IMMOBILISE	8 064,92	6 420,57	1 644,35	2 503,47
					- 859
Actif circulant					
Matières premières, appro. en cours de production					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	52 622,60		52 622,60	45 942,00	6 681
Autres créances	3 950,60		3 950,60	6 033,02	- 2 088
Valeurs mobilières de placement					
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	11 997,92		11 997,92	10 701,42	1 298
Caisse					
Charges constatées d'avance	240,09		240,09	273,83	- 36
	ACTIF CIRCULANT	68 811,21	68 811,21	62 907,27	5 854
	TOTAL GENERAL ACTIF	76 876,13	6 420,57	70 455,56	65 460,74
					4 995

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation
	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
Capitaux Propres					
Capital social ou individuel (dont versé :)	1 000,00		1 000,00		
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	100,00		100,00		
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	7 969,21		19 952,86		- 11 984
Résultat de l'exercice	12 230,68		-11 983,65		24 214
Résultat de l'exercice précédent à affecter					
Provisions réglementées					
	CAPITAUX PROPRES	21 299,89	9 069,21	12 231	
Dettes					
Provisions pour risques et charges					
Emprunts et dettes assimilées	12 833,01		15 000,00		- 2 167
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours					
Fournisseurs et comptes rattachés	1 913,60		9 807,03		- 7 893
Autres dettes	34 409,06		31 584,50		2 825
Produits constatés d'avance					
	DETTES	49 155,67	56 391,53	- 7 236	
	TOTAL GENERAL PASSIF	70 455,56	65 460,74	4 995	

.Tof

Compte de résultat simplifié

Compte de résultat simplifié

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation	%	
	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services	130 101,42	173 760,92	155 740,30	18 021	11,57
Chiffres d'affaires Nets	130 101,42	173 760,92	155 740,30	18 021	11,57
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation reçue					
Autres Produits	3,90	5,79	- 2	-32,64	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.	173 764,82	155 746,09	18 019	11,57	
Achats marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats matières premières et autres approvisionnement					
Variation stock matières premières et autres approv.					
Autres achats et charges externes	63 382,85	80 506,32	- 17 123	-21,27	
Impôts, taxes et versements assimilés	1 670,82	1 667,15	4	0,22	
Rémunérations du personnel	65 869,10	57 992,02	7 377	13,58	
Charges sociales	25 765,63	23 558,37	2 207	9,37	
Dotations aux amortissements	1 435,71	1 596,59	- 161	-10,08	
Dotations aux provisions					
Autres charges	83,91	151,43	- 68	-44,59	
Total des charges d'exploitation	161 534,14	167 729,74	- 6 196	-3,69	
RESULTAT D'EXPLOITATION	15 556,80	- 9 725,79	- 1 283	-269,95	
Produits financiers					
Produits exceptionnels					
Charges financières	282,87	142,65	140	98,30	
Charges exceptionnelles	2 232,25	2 115,21	117	5,53	
Résultat avant participation et IS	13 041,68	-11 983,65	- 1 025	208,83	
Participation des salariés					
Impôts sur les bénéfices	811,00		311	N/S	
Total des Produits	173 764,82	155 746,09	18 019	11,57	
Total des charges	161 534,14	167 729,74	- 6 196	-3,69	
RESULTAT NET	12 230,68	- 11 983,65	- 1 214	-202,06	
Dont Crédit-bail mobilier					
Dont Crédit-bail immobilier					

.Tof

Bilan simplifié détaillé

Bilan simplifié détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Immobilisations corporelles	8 064,92	6 420,57	1 644,35	2 503,47	- 859
218200 Matériel de transport	4 900,00		4 900,00	4 900,00	
218300 Matériel de bureau & informatique	2 114,92		2 114,92	1 533,33	577
218400 Mobilier	1 050,00		1 050,00	1 050,00	
281820 Amort. Matériel de transport		4 446,94	-4 446,94	-3 473,60	- 973
281830 Amort. Matériel de bureau & info.	1 606,13		-1 606,13	-1 353,76	- 252
281840 Amort. Mobilier	367,50		-367,50	-157,50	- 210
ACTIF IMMOBILISE	8 064,92	6 420,57	1 644,35	2 503,47	- 859
Actif circulant					
Clients et comptes rattachés	52 622,60		52 622,60	45 942,00	6 681
411000 Clients	49 478,60		49 478,60	45 942,00	3 537
418100 Clients factures à établir	3 144,00		3 144,00		3 144
Autres créances	3 950,60		3 950,60	6 034,02	- 2 088
444000 Etat impôts sur les bénéfices	300,00		300,00	4 446,00	- 4 146
445600 T.V.A. sur biens & services				1 512	- 15
445670 Crédit de TVA à reporter	48,00		48,00	35,20	- 304
445680 Tva déductible à régulariser				1 064,00	- 1 064
445780 Tva collectée à régulariser	3 417,00		3 417,00		3 417
445860 T.C.A./fact. non parvenues	185,60		185,60	162,00	24
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	11 997,92		11 997,92	10 704,42	1 298
512100 Crédit Agricole	11 997,92		11 997,92	10 704,42	1 298
Charges constatées d'avance	240,09		240,09	275,83	- 36
486000 Charges constatées d'avance	240,09		240,09	275,83	- 36
ACTIF CIRCULANT	68 811,21		68 811,21	62 961,77	5 854
TOTAL GENERAL ACTIF	76 876,13	6 420,57	70 455,56	65 434,44	4 995

Bilan simplifié détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)	1 000,00	1 000,00	
101000 Capital	1 000,00	1 000,00	
Réserve légale	100,00	100,00	
106100 Réserve légale	100,00	100,00	
Report à nouveau	7 969,21	19 952,86	- 11 984
110000 Report à nouveau (créiteur)	7 969,21	19 952,86	- 11 984
Résultat de l'exercice	12 230,68	-11 983,65	24 214
CAPITAUX PROPRES	21 299,89	9 069,21	12 231
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées	12 833,01	15 000,00	- 2 167
164001 Emprunt CA 15K	12 833,01	15 000,00	- 2 167
Fournisseurs et comptes rattachés	1 913,60	9 807,03	- 7 893
401000 Fournisseurs		3 859,57	- 3 860
408100 Frs factures non parvenues	1 913,60	5 947,46	- 4 034
Autres dettes	34 409,06	31 584,50	2 825
431000 Sécurité sociale	2 081,00	1 905,00	176
437200 Art. 83 cadres	7 432,71	8 712,01	- 1 279
437300 Caisse de retraite	2 911,00	2 269,47	642
437320 Prévoyance cadres	478,57	390,51	88
437330 Mutuelle cadre	332,16	326,01	6
438600 Organismes - Autres charges à payer	2 016,80	1 785,47	231
442100 Etat - Prlmt à la source	504,00	456,00	48
445680 Tva déductible à régulariser	166,00		166
445720 TVA coll. Ventes à 20 %	8 246,29	3 351,39	4 895
445780 Tva collectée à régulariser		4 060,00	- 4 060
445870 T.C.A./factures à établir	524,00		524
455100 Assoc. c/c Renaud Christophe	7 166,53	5 778,64	1 388
457000 Associés - Dividendes à payer	2 550,00	2 550,00	
DETTES	49 155,67	56 391,53	- 7 236
TOTAL GENERAL PASSIF	70 455,56	65 460,74	4 995

.Tof

Compte de résultat simplifié détaillé

Compte de résultat simplifié détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation	%	
	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services	130 101,42	173 760,92	155 740,30	18 021	11,57
706000 Prestations de services	43 659,50	129 904,30	25 836,00	- 86 245	-66,39
706020 Prestations de services - export				- 25 836	-100
706900 Prestations de services-export	130 101,42	130 101,42		130 101	N/S
Chiffres d'affaires Nets	130 101,42	173 760,92	155 740,30	18 021	11,57

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021	Variation	%
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Autres Produits	3,90	5,79	- 2	-32,64
758000 Produits divers de gestion courante	3,90	5,79	- 2	-32,64
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.	173 764,82	155 746,09	18 019	11,57
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approv.				
Autres achats et charges externes	63 382,85	80 506,32	- 17 123	-21,27
604000 Achats Etudes/prestations services	2 253,37	- 2 253		-100
606300 Fournitures Entretien, petit équip.	2 682,71	3 745,48	- 1 063	-28,37
606400 Fournitures administratives	239,00	1 410,21	- 1 171	-83,05
611000 Sous-traitance générale	28 927,82	46 678,82	- 17 751	-38,03
611001 Sous-traitance UE	2 916,42	60,00	2 856	N/S
613200 Location immobilières	3 600,00	3 600,00		0,00
615200 Entr. répar/biens immobil.	350,00	- 350		-100
615500 Entr. répar. biens mobiliers	906,26	3 096,87	- 2 191	-70,74
616100 Assurances multirisques	533,64	844,20	- 311	-36,79
618100 Documentation générale	1 378,49	1 063,31	315	29,64
618300 Documentation technique	326,53	242,01	85	34,92
622600 Honoraires	4 108,00	3 930,00	178	4,53
622700 Frais d'actes et de contentieux	22,99	23		N/S
623400 Cadeaux à la clientèle	1 195,17	1 336,37	- 141	-10,57
623600 Catalogues & imprimés	46,99	865,90	- 819	-94,57
623800 Pourboires	3,00		3	N/S
625100 Voyages & déplacements	10 112,88	5 896,50	4 216	71,51
625700 Réceptions	4 033,33	3 062,26	971	31,71
626000 Frais postaux et télécom.	40,34	44,40	- 4	-9,14
626100 Téléphone	207,42	16,66	191	N/S
626200 Téléphone Portable	1 158,56	1 275,04	- 116	-9,14
627000 Services bancaires et assimilés	669,42	664,13	5	0,80
627100 Commissions carte bleue	104,38	60,29	44	73,13
628000 Divers	169,50	10,50	159	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés	1 670,82	1 667,15	4	0,22
633300 Particip. employ. form. prof.	496,49	453,54	43	9,47
633500 Vers. lib. dts. exonér. T.A.	429,33	390,61	39	9,91
635110 C.E.T.	745,00	823,00	- 78	-9,48
Rémunérations du personnel	65 869,10	57 992,02	7 877	13,58
641100 Salaires appointements	63 238,68	57 992,02	5 247	9,05
641300 Primes et gratifications	2 560,42		2 560	N/S
641400 Indemnités et avantages divers	70,00		70	N/S
Charges sociales	25 765,63	23 558,37	2 207	9,37
645100 Cotisations URSSAF	13 797,83	12 943,83	854	6,60
645310 Cot. caisse retraite compl. employé	5 832,09	4 983,72	848	17,02
645330 Cot. caisse retraite compl cadres	1 328,64	1 304,04	25	1,89
645340 Cotis Art. 83	3 156,47	2 870,22	286	9,97
645370 Cotis. prévoyance	1 650,60	1 456,56	194	13,32
Dotations aux amortissements	1 435,71	1 596,59	- 161	-10,08
681120 Dot/amort. immob. corporelles	1 435,71	1 596,59	- 161	-10,08

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021	Variation	%
Dotations aux provisions				
Autres charges	83,91	151,43	- 68	-44,59
651000 Redevances /concessions, brevets ..	76,16	141,37	- 65	-46,13
658000 Charges de gestion courante	7,75	10,06	- 2	-22,96
Total des charges d'exploitation	158 208,02	165 471,88	- 7 263,86	-4,39
RESULTAT D'EXPLOITATION	15 556,80	-9 726,79	- 25 283,59	-259,95
Produits financiers				
Produits exceptionnels				
Charges financières	282,87	142,65	140	98,30
661160 Emprunts et dettes assimilées	78,92	41,28	38	91,18
666000 Pertes de change	203,95	101,37	103	101,19
Charges exceptionnelles	2 232,25	2 115,21	117	5,53
671000 Charges excep. /opération gestion	2 232,25	2 115,21	17	5,53
Résultat avant participation et IS	13 041,68	-11 983,65	- 24 925	-208,83
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	811,00		811	N/S
695000 Impôts sur les bénéfices	811,00		811	N/S
Total des Produits	173 764,82	155 746,09	- 18 018	-11,87
Total des charges	161 534,14	167 729,74	- 5 195	-3,69
RESULTAT NET	12 230,68	-11 983,65	- 24 214	-202,06
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

.Tof

Annexes

Annexes

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 70 455,56 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 12 230,68 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Charges à répartir sur plusieurs exercices
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, moins les frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISE	Valeur brute des immos au début d'exo	Augmentat'	Diminutions	Valeur brute des immos à fin d'exo	Rév. légale Valeur d'orig. à fin d'exo
Fonds commercial					
Autres					
Terrains					
Constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Install. générales, agencements divers					
Matériel de transport	4 900			4 900	
Autres immobilisations corporelles	2 588	577		3 165	
Immobilisations financières					
TOTAL	7 488	577		8 065	

3 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortiss. au début d'exo	Augmentat' Dotations de l'exercice	Diminutions Amort. aff. élém. sortis	Montant des amortiss. à fin d'exo
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial				
Terrains				
Constructions				
Install. techn., matériel et outillages industriels				
Install. générales, agencem., aménagem. divers				
Matériel de transport	3 474	973		4 447
Autres immobilisations corporelles	1 511	462		1 974
TOTAL	4 985	1 436		6 421

5 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

5.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	3 144
Autres créances	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	3 144

5.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 914
Dettes fiscales et sociales	2 017
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	3 930

5.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	240	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	240	

Commentaires:

5.4 - CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant brut	Taux amortissement
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts		
Charges à étaler		
TOTAL		

.Tof

Etats Fiscaux

Etats Fiscaux

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A-SD 2023

Désignation de l'entreprise <u>.Tof</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
Adresse de l'entreprise <u>52 RUE MADELEINE MICHELIS 92200 NEUILLY-SUR-SEINE</u>				
SIRET <u>8 2 1 1 7 8 3 1 6 0 0 0 1 3</u>				
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>1 2</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>1 2</u>		
		Exercice clos le <u>21/12/2022</u>		
ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012	
	{ Fonds commercial * Autres *	014	016	
	Immobilisations corporelles *	028	8 065 030 6 421 1 644	
	Immobilisations financières * (1)	040	042	
Total I (5)		8 065 048 6 421 1 644		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	050	052	
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	060	062	
	Marchandises *			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066	
	Créances (2)	068	52 623 070 52 623	
	{ Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	072	3 951 074 3 951	
	Valeurs mobilières de placement	080	082	
	Disponibilités	084	11 998 086 11 998	
	Charges constatées d'avance *	092	240 094 240	
Total II		68 811 098 68 811		
Total général (I + II)		76 876 112 6 421 70 456		
PASSIF		Exercice NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 000	
	Écarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	100	
	Réserves réglementées *	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131	132	
	Report à nouveau	134	7 969	
	Résultat de l'exercice	136	12 231	
	Subventions d'investissement	137		
	Provisions réglementées	140		
Total I		142 21 300		
Total II		154		
DETTE (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	12 833	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	1 914	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	7 167 172 34 409	
	Produits constatés d'avance	174		
Total III		176 49 156		
Total général (I + II + III)		180 70 456		
RENOVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182 577
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 séries A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise	T.O.F	Formulaire déposé au titre de l'IR	018		Néant <input type="checkbox"/>
A – RÉSULTAT COMPTABLE							Exercice N clos le 13.11.22 à 22
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			dont export et livraisons intracommunautaires	209		210
	Production vendue		Biens		215		214
			Services *		217	130 101	218 173 761
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222
	Production immobilisée *						224
	Subventions d'exploitations reçues						226
	Autres produits						230 4
			Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232 173 765
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234
	Variation de stocks (marchandises) *						236
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier :)						242 63 383
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243	745		244 1 671
	Rémunérations du personnel *						250 65 869
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252 25 766
	Dotations aux amortissements *						254 1 436
	Dotations aux provisions						256
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *)			259			262 84
			(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	260			
							Total des charges d'exploitation (II) 264 158 208
	1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270 15 557
	Produits financiers (III)	280		Charges financières (V)			294 283
	Produits exceptionnels (IV)						299
	Charges exceptionnelles (VI)		(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies))	347			300 2 232
			(dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinque D))	348			
	Impôt sur les bénéfices * (VII)						306 811
	2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310 12 231
B – RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	12 231		314
Reintégriations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles						
	Provisions non déductibles *						
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)						
	Divers * : dont intérêts excédentaires des espèces-ets d'associés 247		écart de valeurs liquidatives sur OPC	248		330	2 232
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégriation (art. 239 <i>sexies</i> D))	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997
	Entreprises nouvelles (44. <i>sexies</i>) 986		ZFU-TE (44. <i>octies</i> A)	987			342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. <i>septies</i>) 981		JEI (44. <i>sexies</i> A)	989			
	ZRD (44. <i>tertiges</i>) 127		ZRR (44. <i>quindecies</i>) 138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 <i>duodecies</i>) 991						
	ZFANG 44. <i>quaterdecies</i> 345		Investissements outre-mer 344				
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 <i>sexties</i>) 992		Zone de développement prioritaire (44. <i>septies</i>) 993				
	Droit divers		Crédit d'impôt au report en arrière du déficit 346				350
	Déduction exceptionnelle (Art 39 <i>deci</i> 655)		Déduction exceptionnelle (Art 39 <i>deci</i> A) 643				
	Déduction exceptionnelle (Art 39 <i>deci</i> B) 645		Déduction exceptionnelle (Art 39 <i>deci</i> C) 647				
	Déduction exceptionnelle (Art 39 <i>deci</i> D) 648		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art 39 <i>deci</i> E) 641				
	Déduction exceptionnelle (Art 39 <i>deci</i> F) 990		Déduction exceptionnelle (Art 39 <i>deci</i> G) 649				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTIÉRIEURS		Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	352	15 274	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356		
	Déficit antérieur reportable *	9 868	dont imputés sur le résultat :				369 9 868
	RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	370	5 405	372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

REINTEGRATIONS ET DEDUCTIONS DIVERSES

DGFIP N°2031-B-SD 2023

Extension

(3)

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2023

								Néant <input type="checkbox"/>		
		Désignation de l'entreprise : <u>TOF</u>								
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ										
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460	4 900	462		464		466	4 900	
	Autres immobilisations corporelles	470	2 588	472	577	474		476	3 165	
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	7 488	492	577	494		496	8 065	
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Fonds commercial		495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550	3 474	552		973	554	556	4 447	
	Autres immobilisations corporelles	560	1 511	562		462	564	566	1 974	
TOTAL		570	4 985	572		1 436	574	576	6 421	
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle		1	2	3	4	5				
		6	7	8	9	10				
Immobilisations	Valeur d'actif *		Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values	
	①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	⑨	⑩
1					Court terme *		Long terme			
2					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
	Plus-values taxable à 19 % ⑪		579			583	594	595		
	TOTAL						596	597	599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD
 ⑪ Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 *septies*
A bis du Code général des impôts)

(4)

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Désignation de l'entreprise : .Tof

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602		604	606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603		605	607	
	Autres provisions réglementées *	610	612		614	616	
Provisions pour risques et charges		620	622		624	626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632		634	636	
	Sur stocks et en cours	640	642		644	646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	652		654	656	
	Autres provisions pour dépréciation	660	662		664	666	
TOTAL		680	682		684	686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
Dotations		Reprises					
Fonds commercial	681	683					
Autres immobilisations incorporelles	700	705					
Terrains	710	715					
Constructions	720	725					
Inst. techniques mat. et outillage	730	735					
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745					
Matériel de transport	750	755					
Autres immobilisations corporelles	760	765					
TOTAL	770	775					
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780							
II DÉFICITS REPORTABLES							
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	9 868					
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis						
Nombres d'opérations sur l'exercice	982 ter						
Déficits imputés	983	9 868					
Déficits reportables	984						
Déficits de l'exercice	960						
TOTAL des déficits restant à reporter	970						
III DIVERS							
Primes et cotisations complémentaires facultatives						381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin						325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *						380	
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS						326	
N° du centre de gestion agréé						388	
Montant de la TVA collectée						374	3 312
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378	3 083
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397	

SAGE Exporte-comptable février 2022

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2033-E-SD 2023

(5)

Désignation de l'entreprise: .Tof

Néant

Exercice ouvert le: 01/01/2022, et clos le: 31/12/2022

Données en nombre de mois 1 : 2

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :

376

Dont apprentis

657

Dont handicapés

651

Effectifs affectés à l'activité artisanale

861

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises

108

Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées

118

Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante

119

Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges

105

TOTAL 1 106

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)

115

Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation

143

Subventions d'exploitation reçues

113

Variation positive des stocks

111

Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée

116

Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation

153

TOTAL 2 144

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾

Achats

121

Variation négative des stocks

145

Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances

125

Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois

146

Taxes déductibles de la valeur ajoutée

133

Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)

148

Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée

128

Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois

135

Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante

150

TOTAL 3 152

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée

(total 1 + total 2 - total 3)

137

V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).

117

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case

020 X

Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)

022

173 761

Effectifs au sens de la CVAE *

023

1,00

Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)

026

Période de référence

024 0 1 / 0 1 / 2 0 2 2 160 3 1 / 1 2 / 2 0 2 2

Date de cessation

/ /

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2023

Formulaire obligatoire
art. 38 de l'ann. III du C.G.I.(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

 () Néant *

Exercice clos le

31122022

SIREN

8 2 1 1 7 8 3 1 6

Dénomination de l'entreprise

.Tof

Adresse (voie)

52 RUE MADELEINE MICHELIS

Code postal

92200

Ville

NEUILLY-SUR-SEINE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) <input type="checkbox"/> M	Nom patronymique	RENAULD	Prénom(s)	Christophe			
Nom marital	% de détention	100,00	Nb de parts ou actions	100			
Naissance: Date	26/12/1968	N° Département	75115	Commune	PARIS	Pays	
Adresse : N°	52	Voie	52 RUE MADELEINE MICHELIS				
Code Postal	92200	Commune	NEUILLY-SUR-SEINE	Pays	FRANCE		
Titre (2)	Nom patronymique		Prénom(s)				
Nom marital	% de détention		Nb de parts ou actions				
Naissance: Date		N° Département		Commune		Pays	
Adresse : N°		Voie					
Code Postal		Commune		Pays			

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2033-G-SD 2023

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1) Néant *

Exercice clos le

31122022

SIREN

8 2 1 1 7 8 3 1 6

Dénomination de l'entreprise

.Tof

Adresse (voie)

52 RUE MADELEINE MICHELIS

Code postal

92200

Ville

NEUILLY-SUR-SEINE

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE <i>Liberté Égalité Fraternité</i>		Formulaire à déposer en double exemplaire	
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS			
<input checked="" type="checkbox"/> Exercice ouvert le 01012022 et clos le 31122022		<input type="checkbox"/> Régime simplifié d'imposition	
<input type="checkbox"/> Déclaration soumise pour le résultat d'ensemble du groupe		<input type="checkbox"/> Régime réel normal	
<input type="checkbox"/> Option pour la régime optionnel de taxation au tonnage, art. 208-0 II (entreprises de transport maritime): cocher la case		<input type="checkbox"/>	
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société: TOF 52 RUE MADELEINE MICHELIS 92200 NEUILLY-SUR-SEINE		Adresse du siège social: Mél: tof.renault@gmail.com	
SIRET 8 2 1 1 7 8 3 1 6 0 0 0 1 3		Adresse du principal établissement: Ancienne adresse en cas de changement:	
REGIME FISCAL DES GROUPES			
<i>Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)</i>			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:			
SIRET			
B ACTIVITÉ Activités exercées: Conseil aux entreprises		<input type="checkbox"/> Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal	
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2. Plus-values		PV à long terme imposables à 15 %	
PV à long terme imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 19 %	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %	
3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	
Autres		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%			
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%			
G CRÉDITS D'IMPÔT OU DÉSIGNATION AU GROUPE ET CONTRIBUTION PAYPAL (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinque C-1 du CGI), cocher la case ci-contre			
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée			
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinque C-1 du CGI), cocher la case ci-contre			
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe			
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	
Si oui, indication du logiciel utilisé		SAGE GENERATIONS EXPERTS	
<i>Vous devez obligatoirement soucrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour déclarer sur le site www.impots.gouv.fr</i>			
<i>S'agissant des notices des liaisons fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.</i>			
Information du professionnel de l'expertise comptable		Nom et adresse du conseil	
Didier Maréchal & Associés 27 RUE BEZOUT 75014 PARIS		Tél: 0140448090	
DEVOMGA		Viseur conventionné <input type="checkbox"/> (Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :		Date: 17052023 Lieu: NEUILLY-SUR-SEINE	
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné		Qualité et nom du signataire: Président Christophe RENAULD Signature	
Examen de conformité fiscale (ECF)		prestataire :	

<i>Formulaire obligatoire art 223 du Code général des impôts</i>		IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD				N° 2065 bis-SD 2023	
I. RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS							
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾ payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾		c					
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d					
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾		e			f		
		g			h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾		i					
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j					
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾		Total (a à h)					
J. RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI):		Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.			
* SARL, tous les associés: * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:			
				à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
1	2	3	4	5	6	7	8
K. DIVERS							
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)							
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
L. CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION							
REMUNERATIONS		MOINS VALEUR À LONG TERME IMPOSÉE		à 10 %	à 15 %	à 19 %	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽⁶⁾		63 130	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice				
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽⁷⁾			MVLT réalisée au cours de l'exercice MVLT restant à reporter				
M. CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS							
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice							
		Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice					

.TOF
Société par Actions Simplifiée
au capital de 1.000 euros
Neuilly 92200
RCS Nanterre : n° 821 178 316

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 26 JUIN 2023

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS
LE VINGT-SIX JUIN
A DIX-NEUF HEURES

Les associés de la société .TOF, Société par Actions Simplifiée unipersonnelle au capital de 1000 euros, se sont réunis au siège social en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation faite conformément aux dispositions statutaires.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Christophe RENAUD, unique associé et Président.

Le Président constate que l'associé présent possède la totalité des actions, et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à disposition de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- les comptes annuels,
- le rapport spécial sur les conventions visées par l'article L.227-10 du Code de Commerce,
- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée,
- le rapport de gestion de la Présidence.

Le Président déclare que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'Ordre du Jour suivant :

- lecture du rapport de gestion de la Présidence sur les opérations et les comptes de l'exercice,
- approbation de ces comptes et quitus à la présidence de sa gestion,
- approbation des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce,
- affectation des résultats,
- rémunération du Président,
- questions diverses.

Puis, lecture est donnée du rapport de gestion.

La discussion est ouverte.

Diverses observations sont présentées.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement au voix les résolutions suivantes à l'Ordre du Jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne acte à la présidence de ce que les dispositions des statuts concernant tant la convocation de l'Assemblée que la communication des comptes sociaux ont bien été respectées et, notamment, de la mise à disposition des associés pendant les quinze jours qui ont précédé l'Assemblée, de l'inventaire soumis à son approbation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve le rapport de gestion ainsi que le bilan et les comptes annuels de l'exercice du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022, tels qu'ils ont été présentés par le Président et qui font apparaître pour ledit exercice, un bénéfice de 12 231 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de la distribution de la somme de 8000 euros à titre de dividendes.

Le solde, soit la somme de 12 231- 8 000 euros soit 4 230,68 euros est affecté au Report à Nouveau qui sera donc de 12 199,89 euros ($7\ 969,21+4\ 230,68=5\ 121$) euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la présidence mentionnant l'absence de conventions visées par l'article L.227-10 du Code de Commerce, prend acte purement et simplement qu'aucune convention, n'est intervenue entre la société et l'un des associés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus entier au Président pour l'exercice du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2022 pour l'accomplissement de sa mission pendant le même exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de ne fixer aucune rémunération au Président pour la gestion de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs :

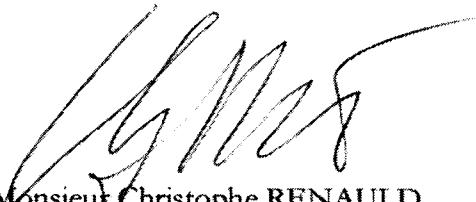
- au Président avec faculté de se substituer tout mandataire de leur choix à l'effet d'accomplir toutes formalités requises par la loi en conséquence des résolutions qui précèdent ;

- au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal constatant la présente délibération en vue de toutes formalités pouvant être effectuées par une personne autre que le président.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'Ordre du Jour, la séance est levée à **DIX NEUF HEURES TRENTE.**

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé après lecture de tous les associés.



Monsieur Christophe RENAULD
Président, Associé